



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021 DU C.V.B.M.

Dimanche 9 janvier 2022

Le quorum étant atteint avec 33 présents et représentés sur 51 membres du club, le président ouvre la séance à 15 heures.

### **Approbation du compte rendu de l'AG 2020**

*Approuvé à l'unanimité*

### **Allocution du président**

Le président remercie pour la présence de nombreux membres du club et des porteurs de parts de la SCI Saint Julien et présente ses vœux pour cette nouvelle année.

### **Rapport moral et sportif**

#### **Activité du club :**

7 nouveaux membres : Ailton Sepulveda et son fils Max, Marc Lafagne et sa fille Morgane, Jean Luc Tisseuil, David Bernfeld et Nicolas Josa.

Membres partis : Paul Belle et François Boulanger.

Nouveaux voiliers : 2 corsaires Marc Lafagne, Ailton Sepulveda, l'Ilca (laser) de Jean Luc Tisseuil, Hubert Plateaux a acheté un Olympic 21.

Les régates Batilus ont été reprises cette année suite au confinement. 5 Batilus ont été courus et le classement sera donné par Philippe Roy dans le bilan sportif.

Ces régates sont le ciment de l'activité locale et du partage d'expérience sur les supports tels que dériveur, quillard, et petit habitable. N'ayant pas de moniteur au club nous progressons avec les échanges d'équipages et les conseils des plus expérimentés. L'entraînement sur notre plan d'eau est souvent le préambule aux régates extérieures pour se mesurer et partager notre passion avec d'autres équipes sur le circuit IDF etc. Les flottes étant plus denses et l'espace aux bouées plus restreint, il faut bien se perfectionner sur les règles de course.

Les sorties extérieures sont nécessaires pour marquer des points et avoir une visibilité au classement IDF FFV. De même, certaines régates Batilus sont validées au calendrier FFV.

#### **Ainsi en 2021 nous avons couru**

En extérieur : Sur la Seine

Le Pecq : Descente de la Seine mi-juin

Mantes la Jolie : La jolie Mantaise en septembre

Le Ruban bleu à Triel septembre

Les 6 Heures de Vaux octobre

D'autres sont allés en individuel faire des régates : Bruno, Bruce, Bernard, Philippe, et Marc Lafagne (Myth of Malham en Corsaire)

### **À domicile au CVBM :**

Pieds Gelés Habitables : 22 voiliers quillards et habitables dont 11 coques du club (9 équipages CVBM et 2 CDV 93). Régate suivie de la traditionnelle et sympathique choucroute.

Pieds Gelés Dériveurs : 16 voiliers (dont 6 du club) sous un vent soutenu nécessitant 3 bateaux de sécurité qui n'ont pas chômé lors des nombreux dessalages !

Challenge Pilon : 7 voiliers

*Il faut continuer cette dynamique d'échange avec les clubs IDF pour qu'ils viennent chez nous il faut aussi aller chez eux !*

*Il serait souhaitable aussi que le club VGA maintienne l'ancienne Zacca (avant les Pieds gelés) afin d'offrir deux régates successives sur notre plan d'eau aux clubs de la Seine à l'ouest de Paris.*

*J'espère que nos souhaits seront au rendez- vous en 2022 pour la joie de naviguer davantage et conforter le travail effectué par notre club.*

### **Organisation des régates Batilus :**

Socle de notre activité chaque dimanche en saison avec souvent entre 3 à 7 voiliers en moyenne, elles nécessitent aussi une sécurité et un arbitrage. À ce propos il faut que chacun essaie de tourner dans l'activité et d'apprendre l'arbitrage et de temps en temps faire la sécurité sur l'eau. (Ces derniers temps nous avons remarqué ce besoin.)

Nous pouvons prévoir des cours en basse saison éventuellement pour nous améliorer sur les règles de courses ou la navigation ! Une 1ère date a été fixée lors du dernier comité : le 13 février.

### **Pour rappel, en résumé :**

- Sécurité sur l'eau : emploi de sécu et VHF canal 12 régata et 10 péniches (3 VHF sont toujours à disposition et en charge)
- Positionnement des bouées de parcours sans occulter la possibilité de passage de péniches.
- Cabine pour contrôler à distance la course du départ à l'arrivée en relation avec la sécu en VHF !
- Les résultats à mettre dans les bases de données Freg et Regata (pour les batilus) pour les valider, mémoriser et les envoyer, voir calendrier FFV.
- Le grutage en toute sécurité en balisant le passage piétons et vélos aux abords
- Prévoir l'essence et la manutention des moteurs et leur révision annuelle.

### Les bateaux privés et du CVBM :

La politique du club est prioritairement d'avoir des bateaux privés et de laisser les voiliers club aux nouveaux si possible, cette idée continue. L'on demande une participation pour l'usage de ces voiliers club dont assurances et accastillage etc sont à la charge du club. Le nettoyage et visite d'usage étant le rôle des utilisateurs. Ne pas oublier de prévenir en cas de problème.

### Les travaux du club CVBM :

#### Espaces verts :

Cette année les membres exclusivement ont effectué le ramassage des feuilles, la taille des haies les réparations diverses et l'évacuation des encombrants avec la remorque etc. La tonte de la pelouse a été faite régulièrement par Jean Paul et quelques autres !

Le port de Bonneuil a élagué le triangle boisé côté port.

Jean Claude souhaite rejoindre le Midi au printemps ! Ceci doit nous faire réfléchir à comment s'organiser dans un futur proche ?

Le chauffage fioul a été révisé par Éric car il s'était emballé !

Bien penser à couper les radiateurs électriques de la cuisine !

Le slip de mise à l'eau en bois a été réparé, les bois changés par des neufs en début de saison par un travail collectif efficace ! (une crue avait emporté les madriers)

La sécurité orange dérobée en passant probablement par-dessus la clôture côté cabine nous a fait prendre conscience de la nécessité de rénover le grillage par un fil supérieur côté passage public. Des supports sur poteaux sont en place pour le passage du fil.

Réparation de la sécu 2 avec polyester suite au percement de la coque.

Les moteurs sont révisés, merci à Bruno qui s'en est chargé.

Le Listel (voilier ventouse) est en procédure de démolition ; on attend la grue qui viendra le chercher, le 1<sup>er</sup> rendez-vous ayant été annulé par la société. (dossier suivi par Chantal)

Le club ski nautique et les garde-pêche font usage de notre grue et parking pour l'hiver.

La choucroute a été organisée par Chantal et Marc ; d'autres étaient là pour servir à table : Marie-Pierre, Evelyne et merci aux spécialistes du rangement rapide après la fête réussie avec plus de 40 convives !

Merci aux photographes pour les photos mises sur le site par Michel Soudière avec les résultats associés des régates.

Sylvie et Philippe ont eu à communiquer avec la FFV pour les résultats et organisation des régates.... Chantal a sauvé les Pieds Gelés qui au dernier moment étaient bloqués par un document préfectoral tant attendu ! Le juridique FFV est intervenu in extrémis sur le sujet !

Nous restons toujours en contact avec la mairie de Créteil par le service des sports OMS. M. Héno est remplacé ; à ce jour, nous n'avons pas rencontré son successeur, M. Le Guillou.

**La tarification du CVBM : Voir sur le site les tarifs qui sont inchangés cette année 2022**

**Les relations CVBM - SCI Saint Julien :**

Un point a été fait ce matin sur la SCI : les statuts de la SCI évoluent. Il y a intérêt pour le club à reprendre les parts pour éviter leur dispersion. Des particuliers membres peuvent se renseigner sur l'acquisition des parts auprès de J-François Renoux.

**Projets et actions pour 2022 :**

- Continuer la dynamique de reprise du club après cette pandémie, effectuer des déplacements et trouver des tracteurs de voiliers.
- Calendrier FFV à venir et activité club pour cette future année.
- Formation des nouveaux pour plus d'autonomie et renforcement de l'équipe du comité directeur qui devra changer un jour !
- Une cotisation minimale de 30€ sera appliquée pour les bateaux non voiliers etc.
- Trouver des volontaires pour les travaux club amélioration et entretien.
- Prévision d'un local couvert pour levage et travail sur voilier, contigu à celui existant (plan Marc) prévoir de débarrasser les mâts pour travaux préliminaires.
- Nécessité d'une sécu 3 en remplacement de celle volée ?
- Faire toute attention à la fermeture du club et des portes car personne ne passe après le dernier pour contrôler.

Question de J-C Gillet : remplacer l'orin des bouées par une chaîne ou lester le bout serait judicieux pour éviter que les safrans ou les hélices se prennent dedans ? Sera étudié.

*Rapport adopté à l'unanimité*

## **Rapport sportif (Philippe Roy)**

Le calendrier 2022, téléchargeable, comporte le lieu, la date, le niveau. Les régates extérieures habitables ou interséries dériveurs comptent pour le Challenge Île-de-France et rapportent des points au club.

Rappel sur les grades FFV des régates. 5 A / B / C sont les régates de club. Les régates B et C sont arbitrées par les « arbitres de club », nommés sur proposition du président de club ; il faut avoir sa licence au CVBM ; c'est une position intéressante et instructive pour laquelle le club a besoin de volontaires. Le comité doit gérer les inscriptions, préparer la cabine, décider des parcours et de l'emplacement des bouées (et tout ranger à la fin). Les gens qui viennent pour la sécu doivent aussi arriver tôt pour mouiller les bouées le matin et les ramasser le soir.

Une formation est proposée le 13 février et/ou le 6 mars. S'inscrire auprès de Chantal.

**Lecture des résultats 2021 des membres du CVBM**

## DÉRIVEURS

- \* Descente de la Seine (5 B) (Y.C. Le Pecq) *Dériveurs* 13 juin 2021
  - 2 Philippe Roy et Bruno Bénédicte
  - 5 Jean-Luc Tisseuil
  
- \* Coupe Nationale sud yole OK (4) (V.Lacanau Guyenne) *Yole OK* 26 au 28 août 2021
  - 21 Philippe Bonnet ( Windy )
  
- \* Championnat de ligue LA FINN COQ (4) (C.V.Centre-Cerdon du Loiret) *Finn* 2 au 3 octobre 2021
  - 19 Bruno Bénédicte
  
- \* Pieds gelés Dériveurs (5 A) (C.V.B.M. Créteil) *Dériveurs* 28 novembre 2021
  - 3 Philippe Roy et Jean-François Perinet
  - 4 Bruno Bénédicte
  - 6 Bernard Baray
  - 7 Philippe Bonnet (Windy)
  - 10 Eric Louveau et Gaétan Rauch
  - DNA Jean-Luc Tisseuil

## QUILLARDS DE SPORT

- \* Descente de la Seine (5 B) ( Y.C. Le Pecq ) *Quillards de sport* 13 juin 2021
  - 6 Jean François Renoux et Antoine Marchais
  - 11 Hubert Plateaux, Micha Kramer et Clotilde Plateaux
  
- \* Challenge Claude Debergue (5 C) ( C.V.B.M. Créteil ) *Quillards de sport* 20 juin 2021
  - 1 Eric Louveau et Antoine Marchais
  - 2 Alain Legrain et Daniel Godny
  - 3 Frédéric Blondeau et Bernard Baray
  - 4 Jean-François Renoux et Chantal Lavisse
  - 5 Basile Soulebot et Gaétan Rauch
  
- \* Coupe Vent d'Ouest et quillards de sport (5 B) (C.V.B.M. Créteil) *Quillards de sport* 17 octobre 2021
  - 1 Jean-François Renoux et Antoine Marchais
  - 2 Frédéric Blondeau
  - 3 Eric Louveau et Chantal Lavisse
  - 4 Alain Legrain et Sylvain Rabaté
  - 5 Hubert Plateaux et Bruno Bénédicte
  - 6 Marc Lafagne et Régine Parisot
  
- \* Pieds gelés habitables (5 A) (C.V.B.M.Créteil) *Quillards de sport* 21 novembre 2021
  - 3 Bernard Baray et Frédéric Blondeau
  - 4 Jean François Renoux et Eric Louveau
  - 5 Hubert Plateaux et Misha Kramer
  - 7 David Bernfeld et Nicolas Josa

## HABITABLES

- \* Descente de la Seine (5 B) (Y.C. Le Pecq) Habitables 13 juin 2021
  - 1 Marc Blondeau et Chantal Lavisse
  - 4 Bruce Commeau Sylvain Rabaté
- \* Myth of Malham Cup (4) (Y.C. Quiberon) Corsaires 1 août 2021
  - 6 Marc Lafagne
- \* La Jolie Mantaise IDF MICRO (5 A) (A.S. Mantes) Habitables Micro 11 et 12 septembre 2021
  - 7 Philippe Roy et Marc Blondeau
  - 8 Chantal Lavisse et Antoine Marchais
- \* La Jolie Mantaise (5 A) (A.S. Mantes) Habitables 12 septembre 2021
  - 4 Philippe Roy et Marc Blondeau
  - 9 Chantal Lavisse et Antoine Marchais
- \* Le Ruban Bleu (5 A) (Y.C. Triel) Habitables 26 septembre 2021
  - 5 Philippe Roy et Marc Blondeau
  - 9 Bruce Commeau et Sylvain Rabaté
  - 10 Chantal Lavisse et Eric Louveau
- \* Les 6 h. de Vaux (5 A) (C.V.Vaux sur Seine) Osiris Habitables 3 octobre 2021
  - 8 Chantal Lavisse et Jean-François Renoux
  - DNA Philippe Roy et Marc Blondeau
- \* Pieds gelés habitables (5 A) (C.V.B.M.Créteil) Osiris Habitables 21 novembre 2021
  - 1 Philippe Roy et Bruno Bénédicte
  - 2 Philippe Bonnet et Patrick Cabanis
  - 4 Chantal Lavisse et Marc Blondeau
  - 5 Bruce Commeau et Sylvain Rabaté
  - 10 Marc Lafagne et Antoine Piollet
- \* Coupe du Beaujolais (5 A) (S.R.Caen Ouistreham) Osiris Habitables 21 novembre 2021
  - 1 François Boulanger

## RÉSULTATS DÉRIVEURS 2021

- CLASSEMENT CHALLENGE DES CLUBS DÉRIVEURS (au 01/12/2021)
  - Classement: 175 ( sur 377 classés )
- CLASSEMENT INDIVIDUEL NATIONAL DÉRIVEURS sur 5065 classés (au 01/12/2021)
  - **1683** Bruno Bénédicte
  - **1841** Philippe Roy
  - **2266** Philippe Bonnet
  - **2827** Bernard Baray
  - **3984** Eric Louveau
  - **4079** Jean-Luc Tisseuil

## RÉSULTATS QUILLARDS DE SPORT 2021

- **CLASSEMENT CHALLENGE DES CLUBS QUILLARD DE SPORT** (au 01/12/2021)
  - **Classement:** **41** (sur 113 classés)
  
- **CLASSEMENT INDIVIDUEL NATIONAL QUILLARD DE SPORT** sur 891 classés (au 01/12/2021)
  - **197** Jean-François Renoux
  - **224** Antoine Marchais
  - **231** Eric Louveau
  - **242** FrédéricBlondeau
  - **317** Bernard Baray
  - **384** Alain Legrain
  - **440** Chantal Lavisse
  - **444** Hubert Plateaux
  - **500** Daniel Godny
  - **703** Sylvain Rabaté
  - **721** Basile Soulebot
  - **735** Nicolas Josa
  - **735** Bruno Bénédiclus
  - **735** David Bernfeld
  - **796** Marc Lafagne

## RÉSULTATS HABITABLES 2021

- **CLASSEMENT CHALLENGE DES CLUBS HABITABLES** (au 01/12/2021)
  - **Classement:** **169** (sur 509 classés)
  
- **CLASSEMENT INDIVIDUEL NATIONAL HABITABLES** sur 8225 classés (au 01/12/2021)
  - **764** Marc Blondeau
  - **1187** Marc Lafagne
  - **1359** Philippe Roy
  - **1359** Chantal Lavisse
  - **1536** Bruce Commeau
  - **1536** Sylvain Rabaté
  - **3343** Bruno Bénédiclus
  - **3531** Philippe Bonnet
  - **3531** Antoine Marchais
  - **3956** Eric Louveau
  - **4685** Jean-François Renoux
  - **8225** François Boulanger
  
- **CHALLENGE ILE DE FRANCE HN OSIRIS 2021** (au 01/12/2021)
  - Classement club:** **Sans (??????), (2019 = 4<sup>e</sup>)**
  - Classement skipper:**
  - Classement équipiers:**

**CLASSEMENT INDIVIDUEL NATIONAL 2021**  
**(Dériveurs – Quillards de sport – Habitables)**

Sur 22315 classés au 01/12/2021

– <b>3322</b>	Marc Lafagne	Indice de performance 27,9
– <b>4176</b>	Marc Blondeau	Indice de performance 24,
– <b>4599</b>	Chantal Lavisse	Indice de performance 22,5
– <b>4899</b>	Bruno Bénédicte	Indice de performance 21,3
– <b>5011</b>	Eric Louveau	Indice de performance 21,
– <b>5098</b>	Philippe Roy	Indice de performance 20,7
– <b>5188</b>	Antoine Marchais	Indice de performance 20,3
– <b>6034</b>	Bruce Commeau	Indice de performance 18,
– <b>6034</b>	Sylvain Rabaté	Indice de performance 18,
– <b>6558</b>	Philippe Bonnet	Indice de performance 16,6
– <b>6694</b>	Jean-François Renoux	Indice de performance 16,2
– <b>7481</b>	Frédéric Blondeau	Indice de performance 14,6
– <b>8870</b>	François Boulanger	Indice de performance 12,
– <b>9263</b>	Bernard Baray	Indice de performance 11,6
– <b>11483</b>	Alain Legrain	Indice de performance 8,3
– <b>13756</b>	Hubert Plateaux	Indice de performance 6,
– <b>14488</b>	Daniel Godny	Indice de performance 5,6
– <b>18879</b>	Jean-Luc Tisseuil	Indice de performance 2,7
– <b>19315</b>	Basile Soulebot	Indice de performance 2,4
– <b>19704</b>	David Bernfeld	Indice de performance 2,
– <b>19704</b>	Nicolas Josa	Indice de performance 2,

*Le rapport sportif est approuvé à l'unanimité*

## **Rapport financier (Chantal Lavisse)**

<u>Avoirs au 31-12-2021</u> :	Compte courant	= <b>7 675,75</b>
	Livret A (dont intérêts 2021)	= <b>39 118,03</b>
	Total	= <b>46 793,78</b>

Nous continuons à être rigoureux sur les comptes du CVBM.

Il ressort un bénéfice de **2 578,60€**.

Compte tenu de la période difficile, des travaux d'entretien ont été limités.  
Certaines cotisations ont été réduites (VNF), voire annulées (la Ligue)

Comme chaque année, certains de nos adhérents (que je contacterai) devront me fournir un certificat médical compétition validé, (1<sup>ère</sup> année certificat médical ; 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années auto-questionnaire santé.) Les autres devront fournir leur auto-questionnaire santé. (ces documents sont disponibles sur le site FFV). Pour les jeunes, une attestation parentale seule suffit. (également sur le site).



Ci-après tarif des **licences FFV 2022** (inchangées)

- Adulte = 58,50€
- Jeune = 29,50€
- Temporaire 1 jour = 15,50€
- Temporaire 3 jours = 30,00€

Dans la licence, il est tenu compte de l'assurance RC, assistance rapatriement et IA (consultable sur le site FFV), ce qui est un minimum, comme pour toutes assurances.

Les propriétaires voiliers quillards, habitables, voire dériveurs devront me fournir leur attestation assurance bateau, le club pouvant être tenu responsable lors d'un sinistre.

Lorsque vous remplissez votre bulletin d'adhésion, vous acceptez les droits et devoirs du CVBM. Le règlement du CVBM est accessible à tous car il est affiché au club house.

Nous devons donc respecter toutes les règles et être attentifs à l'usage des lieux. (clubhouse, bar, cuisine, toilettes, le terrain, etc)

### Les **RECETTES** :

2021 est supérieur à 2020.

Les Pieds Gelés 2020 n'avaient pu se pratiquer. Ceux de 2021 ont rapporté un peu de recette (toutefois la balance recette/dépense révèle un déficit). Il est à noter que certains participants ont abandonné et sont partis tôt, cela pour les PGH. Pour les PGD, aucune participation n'était demandée.

De nouveaux adhérents ont complété notre effectif, certains avec des bateaux, donc recette meilleure.

### Les **DÉPENSES** :

L'eau : je rappelle que nous réglons à l'US Créteil notre consommation au vu de notre compteur individuel sachant qu'eux ont le compteur général (n'ayant pas de facture officielle je reste basée sur le prix au m<sup>3</sup> de 2018). Cette année consommation plus importante car une fuite a coulé plusieurs jours aux toilettes. (364€ non encore débités). Un robinet d'arrêt à chaque réservoir permet de fermer l'eau.

Autres énergies EDF/gaz/fioul : un surplus d'électricité constaté en décembre car un radiateur avait été allumé et pas éteint. (prélèvement de 352,85€ le 7 janvier 2022)

Les entretiens : un minimum fait – slip de mise à l'eau réparé – protection grillage en cours

Secrétariat : fournitures bureau - cartouches pour le Bureau

VNF nous a fait une ristourne à l'automne de la moitié de la cotisation (location plan d'eau) : 520,15€

Entretien immobilier : housses des coussins nettoyées

Maintenance : DEKRA pour la grue ; SIE pour les extincteurs + entretien 1 moteur bateau

Assurance : tarif stable

Documentation : achat des règles de courses FFV + photos de Marc encadrées

Réception : frais décès de Lucien Allant (100€) et pots journées vertes (2) avec grande participation (il faudra envisager 3 journées vertes en 2022 en raison du départ de Jean-Claude Gillet).

Internet (gestion site) : équivalent

Affranchissements : enveloppes timbrées

Télécoms : en août et septembre, une arnaque sur le compte bancaire a eu lieu par une entité se faisant appeler "La Poste Télécom" pour un montant d'environ 6000€ ; j'ai informé la banque dès le 20 août ; la SG a eu du mal à stopper l'intrus ; nous avons bien sûr été remboursés.

Dépense annuelle constante (480€)

Service bancaire : la remise de 50% octroyée lors de notre inscription sera effective en janvier 2022

Cotisations FFV, Ligue, etc : La Ligue IDF, seule, nous a offert la cotisation, sinon FFV c'est 280€ et l'AS Corsaire c'est 33€.

Le foncier : en 2017 nous avons réussi à obtenir du service des impôts une base foncière moindre que celle qu'il nous imposait. Toutefois, nous devons pendant encore 5 ans supporter un lissage d'environ 150€ annuel pour rétablir une base de foncier sur la commune.

Droits d'enregistrement : en regard de la mise à jour de la SCI Ile Saint-Julien près du Greffe du Tribunal de Commerce nous avons déjà réglé une partie des frais ; d'autres sont à venir et cela bien évidemment pour une mise en conformité des actes vendeurs/acheteurs.

Les licences : ventes = achats

Frais Pieds Gelés : chaque équipage a reçu une bouteille de Beaujolais - choucroute pour les PGH (moins de convives à cause du temps > recette moindre) et pizza pour les PGD.

## Budget prévisionnel 2022

Nous espérons que la fidélité de nos adhérents actuels sera encore bien présente ;  
Et que nos régates Pieds Gelés attireront encore des participants.

En produit exceptionnel nous pensons que nos membres pourraient acquérir un fanion CVBM au prix de 20€. Chaque navire trouvera bien un petit emplacement !

Les droits d'enregistrement avancés par le club pour les porteurs de parts de la SCI devront au mieux être récupérés. En effet pour rendre conforme les statuts de la SCI afin que les cessions de parts soient légalisées nous serons amenés à facturer à chacun des porteurs de parts la quote-part des frais, soit 50€.

Les charges exceptionnelles :

Nous espérons pouvoir continuer à entretenir les infrastructures ; au fur et à mesure des besoins essentiels nous ferons face.

Pour sauvegarder la SCI St-Julien et rester "maîtres des lieux", le CVBM pourrait acquérir des parts auprès d'anciens actionnaires désireux de s'en séparer (2000€) et à tout le moins d'en céder vers de fidèles adhérents.

Suite à une régularisation de documents antérieurs pour la SCI, des droits d'enregistrement complémentaires sont prévus pour 600€. (estimation).

Question diverses : J-Paul a demandé qu'un arbre soit replanté en remplacement de ceux qui ont été abattus. Quelle essence ?

CERCLE DE VOILE DE LA BASSE MARNE – Compte de résultat 2020-2021 et budget prévisionnel 2022						
CHARGES (Dépenses)	2022			2020		
	2022	2021	2020	PRODUITS (Recettes)		
Achat matériel				Subvention Département		
EAU	640,00	0,00	286,65	Recettes PG	850,00	700,00
EDF	800,00	1806,77	1879,46	Recettes régates autres	100,00	0,00
FIOUIL / GAZ	120,00		434,51	Cotisations Membres	5500,00	5810,00
Fournitures – entretien bâtiments	800,00	1133,60	544,65	Cotisations Bateaux	8200,00	8922,00
Fournitures – entretien bateaux club	300,00	210,60	613,42	Cotisations Licences	1800,00	1979,00
Secrétariat	450,00	423,63	414,40	Produits d'exception	1000,00	20,00
VNF	1200,00	551,15	553,04	Vente matériel		0,00
Entretien Immobilier	800,00	86,00	1560,00	Ventes Parts SCI	500,00	0,00
Maintenance matériel	600,00	732,96	176,50	Recettes fêtes		
Assurances	2100,00	2084,37	2071,58			
Documentation	50,00	68,57	0,00			
Frais réception	100,00	229,33	105,93			
Internet (gestion site)	130,00	129,46	129,46			
Affranchissement	200,00	130,83	379,48			
Télécom	480,00	480,00	480,00			
Frais gestion S.G.	62,00	122,40	61,20			
Cotisations FFV/Ligue/AS Corsaire	520,00	313,00	671,00			
Foncier (impôt)	2600,00	2430,00	2185,00			
Droits Enregist	600,00	935,37	0,00			
Licences – achat FFV	1800,00	1979,00	1756,50			
Frais régates PG	700,00	1005,36	0			
Frais autres régates	0,00	0	0			
Charges exceptionnelles	0,00					
Rachat part SCI	2000,00		0,00			
Total des Charges	17052,00	14852,40	14302,78	Total des Recettes	17950,00	17431,00
Résultat de l'exercice		2578,60	1713,22	Résultat de l'exercice		16016,00
TOTAL		17431,00	16016,00	TOTAL		17431,00

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

Jean-François Renoux rappelle la **situation de la SCI / le CVBM** : 42 porteurs de parts sont identifiés sur 50 (les 8 autres sont décédés). Pour que le club ait la possibilité de convoquer une AG et ne soit pas gêné dans son fonctionnement, il doit acheter 4 parts. Les 6 autres devront être achetées par des membres (avantage : réduction de 60€/an sur la cotisation bateau). La part coûte 500€ auxquels il faut rajouter 25€ pour les impôts et ??? pour le greffe du Tribunal de Commerce.

La régularisation de la situation antérieure va coûter 2000€ à payer par les porteurs de parts.

### **Élection du comité directeur :**

Est démissionnaire : Michael Kramer (n'est plus membre)

Sont échus les mandats de Marc Blondeau : se représente *élu à l'unanimité*  
Sylvie Le Bour : se représente *élue à l'unanimité*  
Jean-Claude Gillet : ne se représente pas

Est candidat : Jean-Luc Tisseuil *élu à l'unanimité*

### **Composition du bureau 2021**

Président	:	Marc Blondeau	<i>élu à l'unanimité</i>
Vice-président	:	Philippe Roy	<i>élu à l'unanimité</i>
Président d'honneur	:	Jean Antoine	
Secrétaire trésorière	:	Chantal Lavisse	<i>élue à l'unanimité</i>
Secrétaire adjoint et correspondant ligue 94	:	Bruno Benedictus	<i>élu à l'unanimité</i>
Secrétaire adjointe	:	Sylvie Le Bour	<i>élue à l'unanimité</i>
Correspondant ligue	:	Laurent Dufort	<i>élu à l'unanimité</i>
Entretien bateaux	:	Jean-François Renoux	<i>élu à l'unanimité</i>
Travaux, entretien	:	Jean-Luc Tisseuil	<i>élu à l'unanimité</i>
Communication	:	Hubert Plateaux	<i>élu à l'unanimité</i>
Sécurité	:	Bruce Commeau	<i>élu à l'unanimité</i>
Sans attribution	:	Sylvain Rabaté	<i>élu à l'unanimité</i>

Plus rien n'étant à débattre, la séance est levée à 17h 45.

Le Président, Marc Blondeau

La secrétaire de séance, Sylvie Le Bour